

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li><li>• 32 à 44 pages ..... 1000 F</li><li>• 48 à 60 pages ..... 1500 F</li><li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TOGO..... 20 000 F</li><li>• AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récépissé de déclaration d'associations .... 10 000 F</li><li>• Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li><li>• Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li><li>• Certification du JO ..... 500 F</li></ul>

*NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME**

### SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) ..... 1

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

**N. B. :** Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 52162-GL déposée le 13-08-2018, M. ATTISSO Anani, profession : kinésithérapeute, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 90 a 41 ca, situé à KOVIE AGBALAHU, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DARA, au Sud par les propriétés DAGBOVIE et WEDZI, à l'Est par la propriété WEDZI et à l'Ouest par la propriété VIDZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 66250-GL déposée le 06-10-2020, M. KANABIA Katake Alison, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 87 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADAKPAM WLUITINA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 86645-GL déposée le 20-09-2021, Mme AZONYIBO Essi Adivile, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 56 ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord par la propriété DADZIGBAN, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la propriété DOKA Dove et à l'Est par la propriété DADZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95926-GL déposée le 1<sup>er</sup> -02- 2022, M. ATTIGLO Koffi, profession : pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 09 ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANTHONY KOSSIGAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu ATTIGLO Yawotsè Apélé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96352 déposée le 07-02-2022, Mme GBETCHI Afiwa, profession : préposée au bénéficiaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO Menssanh et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96588-GL déposée le 09-02-r 2022, M. BOCCO Kossi Anani, profession : agent commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca, situé à LEBE connu sous le nom de DJAGBLE KLEME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUGAN Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96810-GL déposée le 11-02- 2022, M. YAWU Komla Iroukora, profession : ingénieur agronome demeurant à BADOU et domicilié(es) à ABATOIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOSSITO connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de( Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUIDIGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96925-GL déposée le 14-02-2022, Mme KABOUA Preenam, profession : archiviste documentaliste, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de Kladjeme, préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKPE DENU, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106149-GL déposée le 03-10-2022, M. RAGANENDA Kossi, profession : chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 41 ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATSIGAN MEDEDJI TOGBUI, au Sud par le croisement de deux rues respectivement de 12 et 14m et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110286-GL déposée le 25-01-2023, Mmes AYIVON KPETESSOU Ablavi Anais K. et AYIVON KPETESSOU Eya-Kouma Elom H, profession : revendeuse et commerçante, demeurant à TOGOKOME et LOME et domiciliées à TOGOKOME et LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 07 ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de AVATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 114, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 117 et à l'Ouest par le lot n° 115A.

Elles déclarent que ledit immeuble appartient à feu KOUASSI Efoua et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110497-GL déposée le 31-01-2023, M. AFFO Abdou Razak, profession : revendeur, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 74 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 320A et 321A, au Sud par le lot n° 323, à l'Est par le lot n° 321A et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110499-GL déposée le 31-01-2023, M. AFAGBEGEE Kwaku Gounu V, profession : médecin, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 77ca, situé à LOME BAGUIDA AVEPOZO, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 17, au Sud par le lot n° 19, à l'Est par le lot n° 21 et à l'Ouest par une rue en projet de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110523-GL déposée le 01-02-2023, M. ADIKI ATIWI Atihezi, profession : greffier, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIYIKPODZI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110574-GL déposée le 02-02-2023, Mme TAKOUGNADI Esoham, profession : agent de douanes, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de KPEDEVI KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 556, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par le lot n° 559.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110583-GL déposée le 02-02-2023, Mme LOGOSSOU Amélé Mawulé, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN GBADAGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 37 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIALE et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110590-GL déposée le 02-02-2023, Mme KODJO Ablanyo Viva, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 69 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud par le lot n° 1139 et à l'Est par le lot n° 1137.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110602-GL déposée le 02-02-2023, Mme AGUNYO Akua Natacha, profession : commerçante, demeurant à BELGIQUE et domiciliée à BELGIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 88 ca, situé à BAGUIDA SUD-OUEST, connu sous le nom de LA DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 555 et 557A, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par la route de BAGUIDA PLAGE de 30 m et à l'Ouest par les lots n° 555 et 554.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110634-GL déposée le 03-02-2023, M. SEMANOU Kouami Elom R, profession : architecte, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DALIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAVI ATSU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108333-GL déposée le 05-12-2022, M. AKIBODE Akintola Severin N., profession : fonctionnaire à l'ONU, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSIGAN ANTONY, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111577-GL déposée le 13-03-2023, M. SEMEKONAWO Kokoussé, profession : étudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE KPETONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété BADA KOFI DOVE, à l'Est par la propriété BADA MIDAWO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111578-GL déposée le 13-03-2023, M. DAGOUDI Bienvenu, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 0 a 90 ca, situé à SEGBE, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 971B, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111579-GL déposée le 13-03-2023, M.KOUYE Moïse et KOUYE Ezéchiél, profession : étudiants, demeurant à FRANCE et domiciliés à France de passage régulier à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 4, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 5B et à l'Ouest par le lot n° 3.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111580-GL déposée le 13-03-2023, M. ANTHONY Kossivi, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété DOMATOE LETOR, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111581-GL déposée le 13-03-2023, M. AGATE Hezoukoma, profession : élève gendarme, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de GUENOUKOPE-DIKAME, préfecture d'Agoé-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDZO et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111582-GL déposée le 13-03-2023, Mme AYEVA Djamila, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GLEMOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111583-GL déposée le 13-03-2023, M. DADZIE Komlan Gildas, profession : employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZAN et à l'Est par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111584-GL déposée le 13-03-2023, Mme KATO Amelé Wotobe, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 28 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111585-GL déposée le 13-03-2023, M. AGBAN Komlavi, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot n° 1445, à l'Est par le lot n° 1452 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111586-GL déposée le 13-03-2023, M. KOUDRI Yaovi, profession : enseignant, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 86 ca, situé à BAGUIDA PLANTATION, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABOBI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111587-GL déposée le 13-03-2023, Mme AMEVOR Ayaba, profession : infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à GLIDJI ADJEGAN, connu sous le nom de NADOR-KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NADOR et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111588-GL déposée le 13-03-2023, Mme EDORH-DAMLIN Dahoeignon, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN TRESOR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DAMESSI, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété BEDZRA KOMIGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111589-GL déposée le 13-03-2023, M. LOVI Agbevor Komla, profession : chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 46ca, situé à ANEHO GBODJOME, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOAMESHIE DOSSOU DANIEL et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111590-GL déposée le 13-03-2023, M. PITO TILARI Mondombalouki, profession : retraité, demeurant à AGOE et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HEVITIGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété EPOU, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété AKAM MISSINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111591-GL déposée le 13-03-2023, Monsieur AMOUZOU-KODJO Messah Komla, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 73 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI AGNIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOVIEGNEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111592-GL déposée le 13-03-2023, M. ASABO Haratoukou, profession : diplomate, demeurant à AGOE et domicilié à ADETRIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AKLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111593-GL déposée le 13-03-2023, M. LENI Lolompo Samuel, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 18 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111594-GL déposée le 13-03-2023, M. LENI Lolompo Samuel, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 18 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111595-GL déposée le 13-03-2023, M. AKUE Adovi Mawule, profession : chef d'entreprise, demeurant à FRANCE et domicilié à GUYENNE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 88 ca 72, situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot n° 12, à l'Est par le lot n° 156 et à l'Ouest par le lot n° 11A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111596-GL déposée le 13-03-2023, Mme SOTOU BERE Béindou née BLAIZA, profession : ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AFOUME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111597-GL déposée le 14-03-2023, M. AKPAKI Dele Sourou Vioto, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0 a 56 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111598-GL déposée le 14-03-2023, Mme KLOUSSEH Ablavi épouse AYAYI, profession : employée de bureau, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 81 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111599-GL déposée le 14-03-2023, M. AGBESSI Anani Elom, profession : ingénieur génie électrique, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEGNO KOFFI et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111600-GL déposée le 14-03-2023, Mme DZELLY Akouvi, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJIDO KOMLAN et SEXOVON KODZO, au Sud par une rue existante de 16 m et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111601-GL déposée le 14-03-2023, Mme BAGANA A. A. Anfatu, profession : missionnaire, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 15 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 202, à l'Est par le lot n° 193 et à l'Ouest par le lot n° 192.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111602-GL déposée le 14-03-2023, M. ALI Edjé Komlan, profession : ingénieur biologiste, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 68 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par la route ADETIKOPE ASSOME de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APETOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111603-GL déposée le 14-03-2023, Mme ADAKOUM Mehezah Yawa, profession : revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 103, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par le lot n° 101.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111604-GL déposée le 14-03-2023, Mme ADOLEHOUMEY Dede Mawulawoe, profession : retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 04 ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 72A, au Sud par la voie ferrée LOME KPALIME et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111605-GL déposée le 14-03-2023, M. TCHEGLI Samoni, profession : brigadier de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 22 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAHONOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111606-GL déposée le 14-03-2023, M. AKEY Eklou, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AMOUTIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 49 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MLAGANI KODJO et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111607-GL déposée le 14-03-2023, Mme DJONOU Akouvi Victorine, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 87, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par le lot n° 96 et à l'Ouest par le lot n° 94.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111608-GL déposée le 14-03-2023, Mme HOKNAI Vanessa Awedéo, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOSSOU et à l'Est par une rue en projet de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111609-GL déposée le 14-03-2023, M. ABLY Hodabalo, profession : étudiant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 79 ca, ,situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN APELETE et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111610-GL déposée le 14-03-2023, Mme DAAH Koutiba Rotaa, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BADIBA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111611-GL déposée le 14-03-2023, M.ATCHI Koffi Messan S, profession : entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LOME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 41 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHOOMEY-ZUNU et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111612-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 36 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 461A, au Sud par une rue de 12 m et à l'Est par la route nationale n° 1 LOME DAPAONG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111613-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 27 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route SANGUERA SANYRAME de 28 m, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOVIEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111614-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 24 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATCHANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 471A, au Sud par une rue de 20 m, à l'Est par la route nationale n° 1 LOME DAPAONG et à l'Ouest par les lots n° 474, 472 et 470.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111615-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca, situé à BE-OUEST, connu sous le nom de MASSOHOIN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud par le boulevard de la gare routière d'AGBALEPEDO, à l'Est par les lots n° 207 et 208 et à l'Ouest par les lots n° 204 et 202.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111616-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25 a 66 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE-ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la ligne de la moyenne tension LOME KPIME, à l'Est par la route SANGUERA SEGBE de 30 m et à l'Ouest par la propriété GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111617-GL déposée le 14-03-2023, M. DJAHO Yao, profession : agent immobilier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MISSISSO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111618-GL déposée le 14-03-2023, M. DJAKA Kossivi, profession : agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 68 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par le lot n° 1225A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111619-GL déposée le 14-03-2023, M. ZONDOGA Koffi François, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 38 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 288, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot n° 290 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111620-GL déposée le 14-03-2023, M. KOSSI Yawo Agbessi, profession : enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO KLEGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATANDZI ABLAVI MARIE et à l'Est par une route de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111621-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 25 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 506 et à l'Est par le lot n° 504.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111622-GL déposée le 14-03-2023, Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 92 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 287, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par le lot n° 289.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111623-GL déposée le 14-03-2023, M. HOUNBO Kokouvi, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 31 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUPOGBE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111624-GL déposée le 14-03-2023, Mme TCHAGNAOU Baza Raissa, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 286, au Sud par le lot n° 287B, à l'Est par une rue de 28 m et à l'Ouest par le lot n° 288.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111625-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 1183A et 1182A, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la route nationale n° 1 LOME DAPAONG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111626-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 83 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale n° 5 LOME KPALIME, au Sud par un passage de 08m, à l'Est par un espace entre le passage et la route et à l'Ouest par la propriété AMAGLO ATTISSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111627-GL déposée le 14-03-2023, M. AGBETIAFAN Akakpovi Koffi Mitronougnan, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJIDO et SEXOVON et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111628-GL déposée le 14-03-2023, M. ABAKTA Kwadjo P, profession : administrateur civil, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 33 ca, situé à LEGBASSITO ADIDOME, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BARAGBON et à l'Est par une rue de une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111629-GL déposée le 14-03-2023, Mme DIGO Essi Dodji, profession : sociologue, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 21 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DEGBOR ALADJI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111630-GL déposée le 14-03-2023, M. TOVIVO Kouassigan V, profession : consultant, demeurant à AGOE et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à LEGBASSITO ASSOME, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANKLI et au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111631-GL déposée le 15-03-2023, Monsieur KPENIMA Minmindjou, profession : employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 31 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VIGNO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111632-GL déposée le 15-03-2023, M. KPENIMA Minmindjou, profession : employé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 42 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIGNO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111633-GL déposée le 15-03-2023, M. SALAMI Adedigba, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1505, au Sud par le lot n° 1502B, à l'Est par un cimetière et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111634-GL déposée le 15-03-2023, Mme AVOMASSODO Yvette Justine épouse ADOE, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 10 ca, situé à AFLAO DJIDJOLE, connu sous le nom de DJIDJOLE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1453, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par le lot n° 1443 et à l'Ouest par le lot n° 1442A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111635-GL déposée le 15-03-2023, M. ATARIGBE Fissal, profession : chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 53 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOGLI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111636-GL déposée le 15-03-2023, M. AGO Pire Jonathan, profession : étudiant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 27 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIDJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le titre foncier n° 26680RT, au Sud par une rue de 20 m et à l'Ouest par la propriété NAMESSI et la collectivité DJENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111637-GL déposée le 15-03-2023, M. MENSAH-ATTOH Alipoe Georges, profession : médecin, demeurant à LOME et domicilié à DOULASSAME ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AWALA, au Sud par la propriété AKPONDEOU et à l'Est par la propriété AGBEVEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111638-GL déposée le 15-03-2023, M. et Mme WELBECK Kokou Senyo Albert et AOUTSU Marie Akossiwa, profession : plombier-frigoriste et couturière, demeurant à LOME et domiciliés à KODJOVIAKOPE ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLIKAN KOAMI, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111639-GL déposée le 15-03-2023, M. SENYO Kossi, profession : employé du commerce, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOPEGNO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111640-GL déposée le 15-03-2023, Mme ADZOFU Adjo Cathérine, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 41 ca ,situé à APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENYO NUKAMEWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111641-GL déposée le 15-03-2023, Mme OLOTA Rassidatu, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 94 ca, situé à AKATO SAGBADO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété POMEAVO et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111642-GL déposée le 15-03-2023, M. AKELE TCHAMOUZA Saïbou, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 56 a 85 ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111643-GL déposée le 15-03-2023, M. ADJEGAN Koffidjé, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à BE, connu sous le nom de ADAKPAME ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 810, au Sud par le lot n° 814, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot n° 811.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111644-GL déposée le 15-03-2023, M. HOUNGLA Kodjo, profession : déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 83 ca, situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1521B, au Sud par le lot n° 1523, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par le lot n° 1520.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111645-GL déposée le 15-03-2023, M. DJIKPO Kangni Kodjo, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 62ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOUNKPATIAPEZOUKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111646-GL déposée le 15-03-2023, Mme BALOGOU Wolou Eytayo épouse KAO, profession : retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPESSOU AGBELESSESSI et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111647-GL déposée le 15-03-2023, Mme BROOHM Debi Elisabeth épouse TAYLOR-WOOD, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO KOKOU MAWUKO et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111648-GL déposée le 15-03-2023, M. DERMAN Abdoul-Razak, profession : gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KITIDJAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 5 et 6, au Sud par une rue non dénommée de 30 m, à l'Est par le lot n° 9 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111649-GL déposée le 15-03-2023, M. ANYOMI Koku Mawusinu, profession : ouvrier spécialisé, demeurant à FRANCE et domicilié à PARIS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 55 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1023, à l'Est par le lot n° 1024 et à l'Ouest par les lots n° 1019 et 1020.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111650-GL déposée le 15-03-2023, Monsieur BOSSOU Edoh, profession : commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à KLEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 69 ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME, connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOGLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111651-GL déposée le 15-03-2023, M. AKAKPO Doh, profession : agent de forêt, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot n° 1287, à l'Est par une rue non dénommée de 17m et à l'Ouest par le lot n° 1285.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111652-GL déposée le 15-03-2023, M. GAMEDEY Koffi Dodji, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADA, au Sud par la frontière TOGO GHANA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111653-GL déposée le 15-03-2023, M. LABOE Nibman Tiyabe, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZOUMAH ADJIAKPO KOAMIVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111654-GL déposée le 15-03-2023, M. FOUSSENI Ahamadou Bédéwiyou et Mme DONDJA Sikiratou Danawé, profession : gestionnaire et sans profession, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BELGIQUE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI KOFFI JEAN.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111655-GL déposée le 15-03-2023, M. YARA-MOROU Moussoura Wekpei, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 44 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOBAM. et à l'Est par la route KONHE ZOSSIME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111656-GL déposée le 15-03-2023, M. TOVIEKOU Messan, profession : technicien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 63 ca, situé à SANGUERA FOZOE, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADDEH, au Sud par la ligne de la moyenne tension LOME KPIME et à l'Ouest par la route SEGBE SANGUERA de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111657-GL déposée le 15-03-2023, Mme ANYOMI Mana Akpene, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 70 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DODJIVIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMLE et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111658-GL déposée le 15-03-2023, M. KPAKPO Kokou, profession : agent des douanes, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 30 ca, situé à LOME KELEGOUGAN, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEWOU GODONOU et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111659-GL déposée le 15-03-2023, Mme SABA Ama Nevendé, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à AFLAO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DJIDO KOMLAN et SEXOVON KODZO et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111660-GL déposée le 15-03-2023, M. KOMLAN Adamdo Yaovi, profession : sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE DJOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NOSSI et KOULEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111661-GL déposée le 15-03-2023, M. TOUSSOUMSNABA Gouba Amssa, profession : commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à DIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOLO AVLA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111662-GL déposée le 15-03-2023, M. BAMENOU Ayawo, profession : enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 454 et 455, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot n° 456B et à l'Ouest par le lot n° 453A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111663-GL déposée le 16-03-2023, Mme TRAORE Mounira, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 21 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 257A, au Sud par le lot n° 58, à l'Est par le lot n° 256 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111664-GL déposée le 16-03-2023, M. OLAITAN Afissou, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 97 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété GATOR, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111665-GL déposée le 16-03-2023, M. AWESSO Pouwereou A, profession : commissaire de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 42 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie ferrée LOME TABLIGBO, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDZRO et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111666-GL déposée le 16-03-2023, M. AKOTO Kossi Amesuwoe, profession : maçon, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 13A, au Sud par le lot n° 15B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les lots n° 13A et 15B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111667-GL déposée le 16-03-2023, Mme FOLLY Kayi Kossiwa épouse FOLLY, profession : ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE-GAKPOTO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 32 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMETOWOU et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111668-GL déposée le 16-03-2023, M. BRATHOLD Kokou Brice, profession : ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO LOGOTE, connu sous le nom de SAGBADO-LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1080, au Sud par le lot n° 1082B, à l'Est par une rue non dénommée de 30 m et à l'Ouest par le lot n° 1081.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111669-GL déposée le 16-03-2023, M. AKOLLY Yao, profession : chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 50 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 732, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot n° 737 et à l'Ouest par le lot n° 733 et 735B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111670-GL déposée le 16-03-2023, M. AKONKA Kossi Roidrigue, profession : maintenancier en informatique, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 17 ca, situé à LEGBASSITO KPEVEGO, connu sous le nom de AHONKPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété TESSOU KOSSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111671-GL déposée le 16-03-2023, M. MEGNASSAN Messan Camille, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPATA HODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111672-GL déposée le 16-03-2023, Mme BITENIWE Solim, épouse KADANGA, profession : gestionnaire de prestations sociales, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ATTIGAN K. et la réquisition n° 32950, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN K. et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111673-GL déposée le 16-03-2023, M. HOUNDODA Kokou, profession : peintre bâtiment, demeurant à ALOGAVI et domicilié à ALOGAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 45 ca, situé à AGBODRAFO ALOGAVI KOPE, connu sous le nom de DANHOE, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud par la collectivité LAWSON BOEVI BENOIT, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité LAWSON PLACCA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111674-GL déposée le 16-03-2023, M. ZONDOGA Koffi François, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 46 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111675-GL déposée le 16-03-2023, Mme QUENUM Akouavi Rosalie, profession : ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à TOGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 32 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GODJE ABDALLAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111276-GL déposée le 16-03-2023, M. TSETSE Komi Amen, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOH K. BERNARD et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111677-GL déposée le 16-03-2023, M. LAMBA Ahoro, profession : retraité, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 10 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SANLEVO AHIAVE et à l'Est par la voie expresse de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111678-GL déposée le 16-03-2023, M. PAKOU Komla Nomessi, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 37 ca, situé à AFLAO SAGBADO KPODJI, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 50A, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 52A et à l'Ouest par le lot n° 52C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111679-GL déposée le 16-03-2023, M. KOUDJOOU Essoda-Pideng, profession : gendarme, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 54 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAIMBA-LIMTA et au Sud par une rue existante de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111680-GL déposée le 16-03-2023, Mme HEGNO Ama, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 90 ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 835, au Sud par une rue non dénommée de 16m à l'Est par les lots n° 842 et 843 et à l'Ouest par le lot n° 836A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111681-GL déposée le 16-03-2023, M. AROUNA Djaffoh, profession : directeur commercial, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 75 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud par le lot n° 1202B et à l'Est par le lot n° 1203.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111682-GL déposée le 16-03-2023, Mme AZONYIBO Adjo Ahoefa épouse AWI, profession : coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à LOME AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHIABA et à l'Est par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111683-GL déposée le 16-03-2023, M. AFOLABI John Oyeleke, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de BE-KPOTA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 187, au Sud par le boulevard de l'OTI de 40m, à l'Est par le lot n° 188B et à l'Ouest par le lot n° 185.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111684-GL déposée le 16-03-2023, M. AFOLABI Yabo, profession : étudiante, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 76 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 868A, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par le lot n° 870.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111685-GL déposée le 16-03-2023, Mme HALIYA Tchilalou, profession : géographe, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIFOZI et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111686-GL déposée le 16-03-2023, M. APALOO Yao Messan, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 94 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par les lots n° 131 et 133, à l'Est par le lot n° 134 et à l'Ouest par le lot n° 128.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111687-GL déposée le 16-03-2023, Mme TRAORE Chérifatou épouse OURO-SAMA, profession : aide-soignante, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de NADEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud et à l'Est par le lot n° 124B et à l'Ouest par les lots n° 125 et 126.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111688-GL déposée le 17-03-2023, M. ASSOUMANOU Bounkoundja Nissao, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 14 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ANAKA, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111689-GL déposée le 17-03-2023, M. SASSOU Efoé, profession : commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZANLEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111690-GL déposée le 17-03-2023, M. ATIKPUI Manguiza-Ani, profession : économiste, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 74 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBESSI KODJO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111691-GL déposée le 17-03-2023, M. NOMENYO Yawovi Edem, profession : comptable, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MALM, et à l'Est par la propriété ALOGNON GOUSSI J.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111962-GL déposée le 17-03-2023, Mme MEBA Hezouwè Ayekinam, profession : retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AMADENTA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété CHAKA ATTIVI et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111693-GL déposée le 17-03-2023, M. N'DANOU Koffi Messan, profession : gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 94 ca, situé à LEGBASSITO BOKPOKON, connu sous le nom de BOKPOKON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOUVI KOMLA AIME et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111694-GL déposée le 17-03-2023, M. DOSSEH Anani, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 63 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111695-GL déposée le 17-03-2023, M. KITIKPO Koami, profession : soudeur à l'arc, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 05 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud par le lot n° 24B, à l'Est par le lot n° 25 et à l'Ouest par le lot n° 23.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111696-GL déposée le 17-03-2023, M. KOKO Kokou Koudzega, profession : informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSIGAN KOSSI TOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111697-GL déposée le 17-03-2023, M. APELY Koffi Sena, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 65 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGNRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GABA, au Sud par la route SANGUERA AMEDENTA de 30 m et à l'Est par la propriété SENYO KOMI ELIKLIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111698-GL déposée le 17-03-2023, Mme ASSIH Yaka Benimbede épouse BAMAZI, profession : assistante de direction, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOBA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111699-GL déposée le 17-03-2023, Mme AKUE-KPAKPO Adoukoévi, profession : coordinatrice ONG, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO COMLAN et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111700-GL déposée le 17-03-2023, Mme DUROCHER Marie-Ange, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO COMLAN et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111701-GL déposée le 17-03-2023, Mme AKUE-KPAKPO Adoudé, profession : revendeuse, demeurant à ANEHO et domiciliée à AGBODAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO COMLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111702-GL déposée le 17-03-2023, Mme ALAYI N'naa épouse ARGAUT, profession : commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 47 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUNSIHOUE ANATO KOMI et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111703-GL déposée le 17-03-2023, M. AWOUTE Kossi Dodzi, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 507, au Sud par le lot n° 504A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 505.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111704-GL déposée le 17-03-2023, Mme FOMEDI Akossiwa, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DEGBE représentée par DOGLI KOFFI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111705-GL déposée le 17-03-2023, Mme GALLEY Aku Akpé, profession : designer, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 76 ca, situé à AGBALEPEDO, connu sous le nom de AGBALEPEDO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue DAMIPI de 16 m, au Sud par le lot n° 1170B, à l'Est par le lot n° 1169 et à l'Ouest par le lot n° 1171.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111706-GL déposée le 17-03-2023, Mme NOVISSI Mawoulawoè, profession : étudiante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 84 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111707-GL déposée le 17-03-2023, M. DZIDOR Koami Daniel, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50 a 14 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN COPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité KETE, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111708-GL déposée le 17-03-2023, M. DZIDOR Koami Daniel, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 96 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN COPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité KETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111709-GL déposée le 17-03-2023, M. DZIDOR Koami Daniel, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111710-GL déposée le 17-03-2023, M. DZIDOR Koami Daniel, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47 a 91 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 16 m et la collectivité KETE, à l'Est par un passage de 06 m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111711-GL déposée le 17-03-2023, M. DZIDOR Koami Daniel, profession : géomètre, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 89 a 33 ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN-COPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.